



La Présidence De la Polynésie française

BUREAU DE LA COMMUNICATION
Communiqué de presse

Vendredi 13 décembre 2013

Le déni de l'ONU

Les Nations Unies viennent de publier une nouvelle résolution adoptée sans vote, qui reprend le projet de résolution adopté en commission par le comité des vingt quatre. Cette résolution qui ne nous apprend rien de nouveau réaffirme le droit inaliénable des peuples à l'autodétermination. Elle rappelle que c'est aux Polynésiens qu'il appartient de déterminer librement leur futur statut politique. Ce droit n'a jamais été refusé aux Polynésiens puisque la France elle-même reconnaît ce droit à l'autodétermination dans sa constitution.

Le gouvernement de la Polynésie française légitimement élu le 5 mai dernier au terme d'un processus électoral démocratique et transparent, considère que l'attitude de l'ONU constitue une ingérence. L'aveuglement des Nations Unies est un déni de démocratie qui contredit ses propres affirmations. Les autorités locales légitimement élues de la Polynésie française, que les Nations Unies invitent à discuter avec la France, sont celles-là même qui refusent son ingérence, sauf à comprendre que l'ONU considère un parti politique d'opposition minoritaire, responsable de la faillite de notre pays, comme l'expression légitime des Polynésiens ? Ce qui serait une imposture.

Cette posture de principe de l'ONU démontre sa totale méconnaissance des réalités politiques locales, et son mépris du choix des Polynésiens clairement exprimé le 5 mai dernier. Si l'attitude de l'ONU est qualifiée d'ingérence, c'est précisément parce qu'elle dénie cette réalité en cherchant à imposer aux Polynésiens un processus dont la grande majorité d'entre eux ne veut pas. En demandant aux autorités de mettre en oeuvre un programme d'éducation politique, l'ONU considère les Polynésiens comme un peuple immature. Elle veut les convaincre des bienfaits d'une indépendance à laquelle ils ont dit non le 5 mai dernier.

Le processus onusien engagé par Monsieur Temaru est totalement étranger aux avancées de la loi Morin et aux visites à Moruroa programmées de longues dates par le ministère de la défense dans le cadre de la rénovation du réseau de surveillance Telsite. Le Président Gaston Flosse lui-même y avait déjà été convié le 2 octobre dernier avec plusieurs membres du gouvernement. Une fois encore, faire croire que ce travail de transparence serait un des effets induit d'un processus onusien qui n'a aucune traduction dans les relations entre la France et la Polynésie française, relève de la manipulation et de la méthode Coué.

Contrairement à ce que tente d'accréditer l'UPLD, la réinscription de la Polynésie française sur la liste des pays à décoloniser n'apporte absolument rien à notre Pays, lequel se gouverne librement et démocratiquement. Bien au contraire, l'obsession onusienne d'Oscar Temaru et Richard Tuheiava fait peser une hypothèque sur son avenir, et traduit uniquement l'acharnement antidémocratique de l'UPLD qui veut imposer l'indépendance contre la volonté des Polynésiens. Quant à la mission d'expertise sur les conséquences des essais nucléaires souhaitée par l'ONU, le gouvernement rappelle que plusieurs missions ont déjà été réalisées, dont celle de l'AIEA, l'agence internationale de l'énergie atomique, dont le sérieux et la crédibilité ne sauraient être remis en cause.

Comme l'ont rappelé le Premier Ministre, et plus récemment le Ministre des Outre-mer devant les élus de la Polynésie française, la France refuse de s'inscrire dans un processus international de décolonisation, marquant en cela le respect qu'elle porte au choix exprimé par les Polynésiens le 5 mai dernier. Cette position est totalement partagée par les autorités légitimes de la Polynésie française issues des élections législatives de juin 2012 et des élections territoriales de mai 2013. Elle est portée par le Président et son Gouvernement, par quatre parlementaires nationaux sur cinq, et par le Président de l'Assemblée de la Polynésie française et les 46 représentants autonomistes sur les 57 élus qui composent l'Assemblée de la Polynésie française.

La France et la Polynésie française sont donc parfaitement en phase avec la majorité des Polynésiens qui ont massivement réaffirmé leur appartenance à la France en disant NON à plus de 70% aux démarches onusiennes de Monsieur Temaru. En s'obstinant à nier cette réalité politique et démocratique exprimée dans les urnes à deux reprises, c'est l'ONU qui n'est pas en phase avec les Polynésiens et qui s'enferme dans son déni. C'est en ce sens que sa démarche n'a aucune légitimité et que vouloir l'imposer constitue une ingérence inacceptable.

-O-O-O-O-O-